



# Agence de bassin versant des 7

Forum notre eau, notre richesse

Vendredi 29 mai 2026  
Messines, Qc



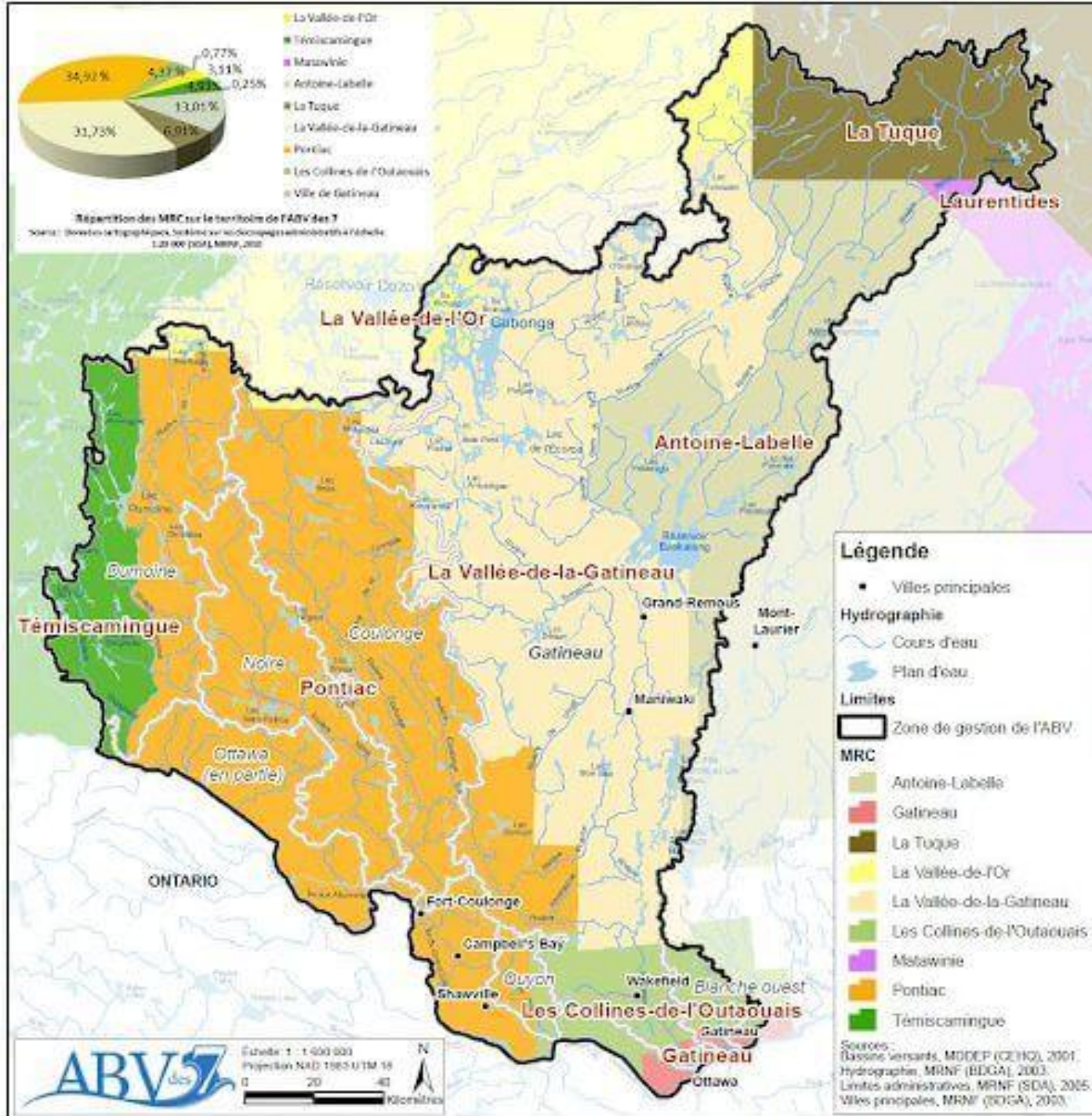
Nous reconnaissons que l'ABV des 7 œuvre sur les territoires non cédés, ancestraux et traditionnels des peuples Algonquins Anishinabeg.

We acknowledge that ABV des 7 carries out its work on the unceded, ancestral, and traditional territories of the Algonquin Anishinabeg People.

# L'ABVdes7

L'ABVdes7 est un acronyme signifiant Agence de bassin-versant des 7 qui regroupe 7 grands bassins-versants de l'Outaouais (d'est en ouest):

- Rivière La Blanche
- Rivière Gatineau
- Rivière Quyon
- Rivière Coulonge
- Rivière Noire
- Rivière Dumoine
- Petits bassins-versants de la rivière des Outaouais (partie résiduelle)



## Le territoire de l'ABVdes7

Le territoire de gestion de l'ABVdes7 couvre 43 353 km<sup>2</sup>

Il comprends 7 grands bassin-versants qui recoupent 5 grands domaines bioclimatiques de la zone tempérée.

On y retrouve 37 894 lacs recensés dont 22% ont des rives occupées par la villégiature, des infrastructures routières ou des barrages.

27 894 km de cours d'eau drainent le territoire.

242 barrages contrôlent le niveau de l'eau ou servent à la production hydroélectriques

Le territoire abrite 4 725 km<sup>2</sup> de milieux humides identifiés soit 1% de sa superficie.

La biodiversité est très importante et 39 espèces ont été identifiées comme étant vulnérables ou menacées.

On y retrouve 50 municipalités, 9 MRC et 2 communautés autochtones



**L'Agence de bassin versant des 7** est un organisme à but non lucratif créé en 2009 et légalement reconnu par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) du Québec comme étant l'un des 40 organismes de bassin versant (OBV) du Québec.



## Principales missions :

- *La rédaction d'un Plan directeur de l'eau (PDE)*
- *La coordination d'une table de concertation*
- *La production de documents pour le MELCCFP et la participation à des événements provinciaux*
- *La réalisation de projets*

collectif des ressources en  
ce de l'eau et des milieux  
tion intégrée et concertée

## Mission

### Ensemble, gérons

Assurer la gestion  
et des plans d'eau  
géographique.

u, des milieux humides  
ins versants de son unité

## Vision

**Conserver l'eau de demain**

## **La gestion intégrée, durable et concertée des ressources en eau, des milieux humides et des plans d'eau face aux changements climatiques... Ca veut dire quoi?**

*C'est une approche globale pour protéger, partager et utiliser l'eau de façon intelligente face aux crises environnementales. Elle consiste à intégrer la problématique de l'eau dans toutes les étapes d'un processus décisionnel susceptible d'avoir un impact sur l'eau, en fonction des nouvelles réalités reliées aux changements climatiques*

Ca consiste à avoir:



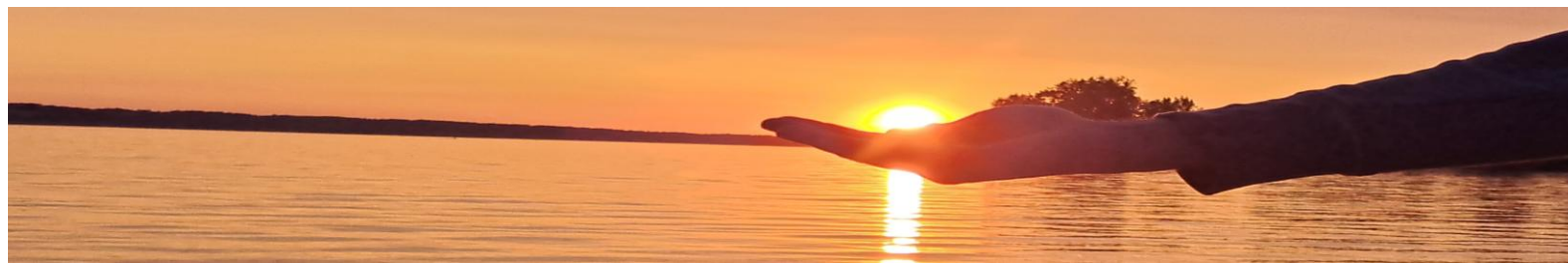
**Une vision globale**: Elle prend en compte l'ensemble du cycle de l'eau.



**Une conscience que les écosystèmes sont liés**: L'eau potable, les eaux usées, les rivières, les lacs, l'eau souterraine et les milieux humides comme un tout.



**Un territoire naturel** qui se base sur les limites d'un bassin-versant plutôt que les frontières politiques.



## *La gestion intégrée, durable et concertée des ressources en eau, des milieux humides et des plans d'eau face aux changements climatiques,*

Implique:



### Une gestion concertée

- **Par des décisions collectives** : Elle rassemble tous les acteurs : gouvernements, citoyens, agriculteurs et industries.
- **Par un partage équitable** : Elle résout les conflits d'usage (ex. : l'accès à l'eau vs l'agriculture ou la foresterie).
- **Par de la transparence** : Elle favorise le dialogue et la collaboration locale.

### Une gestion durable

- **Futur préservé** : Elle répond aux besoins actuels sans épuiser ou dégrader la ressource pour les générations futures.
- **Protection écologique** : Elle maintient la santé et la biodiversité des milieux aquatiques.
- **Équilibre économique** : Elle concilie la croissance du bien être des humains avec les limites de la nature.



# L'outil de base: le plan directeur de l'eau

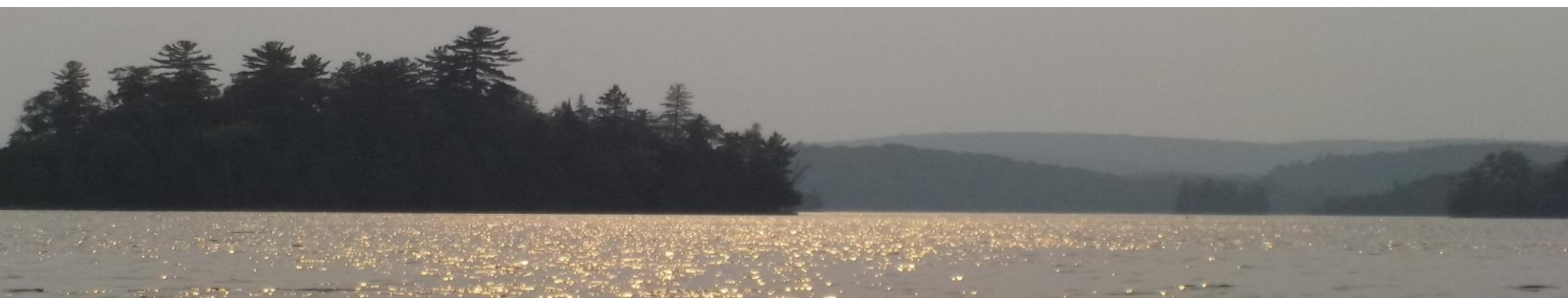
## Présentation du Plan directeur de l'eau de la zone DE L'AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7



Un Plan directeur de l'eau (PDE) est un outil de planification stratégique visant à structurer la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Il propose un portrait du territoire, un diagnostic des enjeux (qualité de l'eau, biodiversité) et un plan d'action. Il est soumis à de nombreuses redditions de compte annuelles au MELCCFP et est révisé régulièrement.

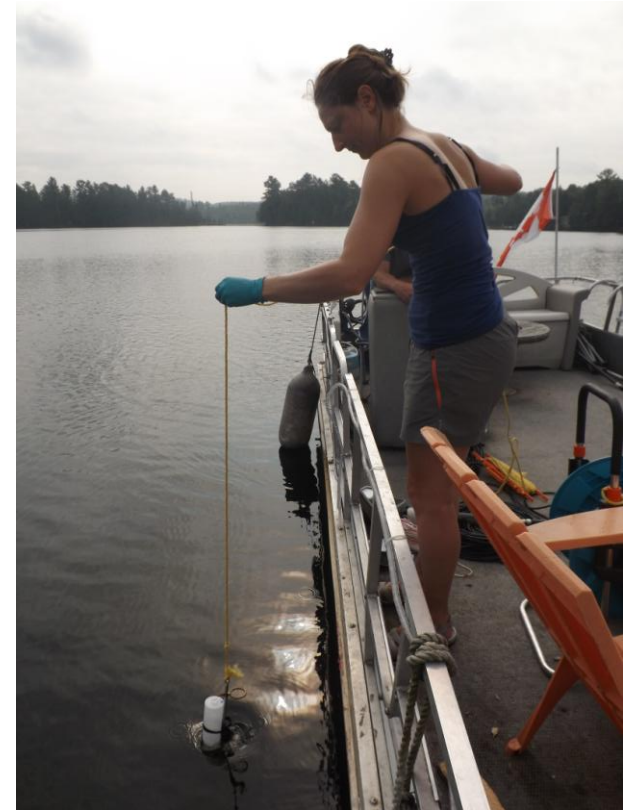
### □ Concertation des acteurs de l'eau

- Rencontres régulières de la table de concertation
- Collaboration avec les municipalités, MRC, associations de lacs, groupes environnementaux, les ministères et les communautés autochtones,
- Appui scientifique et mobilisation des acteurs de l'eau



# La mise en œuvre du PDE par des actions concrètes

**Analyses et caractérisation** : Études scientifiques des lacs, des cours d'eau, des bandes riveraines et suivi des impacts écologiques (ex.: l'usage du sel de voirie). Suivis physicochimiques selon les protocoles ministériels. Ex: IQBP, échantillonnage des lacs témoin et RSVL



**Activités citoyennes** : Organisation de corvées de nettoyage des berges et sensibilisation à la protection de la biodiversité (ex. la rainette faux-grillon).

# La mise en œuvre du PDE par des actions concrètes



Suivi des inondations et soutien aux municipalités et MRC concernées



Reboisement des rives, mesures anti-érosion et reverdissement de terrains dégradés.

# La mise en œuvre du PDE par des actions concrètes

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes  
Ex: myriophylle à épis, roseau commun, carpes asiatiques, moules zébrées etc...



# La mise en œuvre du PDE par des actions concrètes

Sensibilisation et études d'opportunité pour installer des stations de lavage de bateau aux accès public de chaque lac pour contrer la propagation d'espèces exotiques envahissantes.



Cartographie d'herbiers aquatiques et inventaire de secteurs affectés par la présence d'espèces exotiques envahissantes

# La mise en œuvre du PDE par des actions concrètes



Analyse des bords de chemins pour la mise en place de protection des reptiles et amphibiens contre les collisions. Inventaire et suivi des reptiles en amphibiens



Caractérisation des bandes riveraines – Lacs et cours d'eau. Cartographie des secteurs mal aménagés permettant de cibler les zones à améliorer.

# La mise en œuvre du PDE par des actions concrètes

Caractérisations écologiques, inventaires faune-flore, espèces exotiques envahissantes et espèces vulnérables et menacées sur un territoire et contrôle des espèces problèmes



# La mise en œuvre du PDE par des actions concrètes



## Mois de l'eau

Chaque année, en juin, le mois de l'eau vise à sensibiliser et rassembler la population sur la problématique de la protection et la mise en valeur de l'eau autour d'un thème.

# La mise en œuvre du PDE par des actions concrètes

Mettre en place des structures pour mieux informer, éduquer, sensibiliser et participer aux nouvelles dispositions législatives, découvertes et technologies.

- Cours
- Ateliers
- Visites dans les écoles
- Excursions éco-touristique reliée a l'eau
- Vidéos, capsules,
- Influenceur responsable
- Publications ...etc.



## ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES FLORISTIQUES VISÉES PAR UNE INTERDICTION DE CULTURE ET DE VENTE AU QUÉBEC<sup>1</sup>



1. Interdiction de culture et de vente à compter du 4 juin 2026, sauf la vente des espèces marquées d'un astérisque (\*).  
 2. Utilisation du roseau commun permise en marais artificiel pour le traitement des eaux usées selon certaines conditions.  
 \* Interdiction de vente à compter du 4 juin 2027.

# Initiatives de concertation – Sensibilisation et éducation

Participation à titre d'expert ou organisation de forum, conférences, ateliers, séminaires, webinaires salons ou congrès pour favoriser le partage de connaissances, d'outils et d'initiatives en gestion intégrée de l'eau, dans un contexte de changements climatiques. Les tables de concertation en font partie



Élaboration et production d'outils éducatifs sur des problématiques spécifiques à la région – reboisement, protection des rives, articles capsules-vidéos, échantillonnage, brochures, boîtes à outils etc...



Élaboration et fabrication de panneaux éducatifs sur les sites affiches et signalisation professionnelle



**Merci pour votre  
présence**



Agence de bassin versant des 7 :  
819 771 5025 :  
info@abv7.org :  
[www.abv7.org](http://www.abv7.org) :